

Réf: Dossier 362795

## Avis de constitution

### SOCIETE « MAY'A CALL SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory ZONE 4  
NON LOIN DU RESTAURANT AMORE LOT 125 APPT4, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024 , et enregistrés le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAY'A CALL SARL »

Objet : COMMUNICATION  
-CENTRE D'APPEL  
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory ZONE 4  
NON LOIN DU RESTAURANT AMORE LOT 125 APPT4, Lot 0,  
Ilot 0

Dirigeant(s) Mme KOUADIO AKISSI BEATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12468 du 29/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74021/GTCA/RC/2024 du 29/11/2024

